



à la une

VOITURES ANCIENNES

Dimanche 12 septembre, le rassemblement de voitures anciennes a été un succès. Une trentaine de voitures ont été exposées pour le plus grand plaisir des visiteurs.

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences 112
(par téléphone portable)

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Eau 02 33 72 27 83
Astreinte téléphonique

TARIFS 2022 LOCATION DE SALLES

	Habitants commune	Hors commune
Salle des fêtes		
Toutes activités	180 €	300 €
Comité d'entreprise (1 journée)		160 €
1 journée (hors vendredi et week-end)		160 €
Vin d'honneur, jeux, thé dansant, ...	50 €	80 €
Option local annexe	30 €	30 €
Salle de convivialité (en journée)		
Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

Nouveau système de ramassage des ordures

Tout le système a été revu : nouvelles consignes de tri, nouvelles fréquences de collecte, nouveaux bacs et nouvelle tarification.

Ces changements interviendront à compter du 1^{er} janvier 2022 et en 2023 pour la tarification.

Voir calendrier joint.

Plus d'infos sur :
saint-lo-agglo.fr/collecte-des-dechets



vie pratique

Mairie

4 place de la Mairie
50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglo

101 rue Alexis de Tocqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte

Vous avez entre 3 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr

Slam (ex-Ocitola)

Service de transport à la demande du lundi au samedi.

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)

Réservation au 02 33 05 05 05
Information sur www.saint-lo-agglo.fr
rubrique Déplacements



www.sainte-suzanne-sur-vire.net



stesuz1



saintesuz

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 30

le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00

le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00

les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du Règlement sanitaire départemental

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagages et de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

Attention : en cas de non-respect du RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Pour suivre
pas à pas
la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2021 - n°53 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Pôle communication : John Philipot, David Besnard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, Patrick Lecomte, Anne Manach, Yohann Quentel.

Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 300 exemplaires.

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez-les à la mairie.

Le mot du maire

à la une

- 1 Voitures anciennes

vie pratique

- 2 Infos pratiques
3 Le mot du maire

vie municipale

- 4 Les échos du conseil

vie communale

- 6 Panorama des travaux
Concours d'illumination
7 Repas des séniors
Décoration Roger Saulnier
11 novembre
8 Le conseil municipal des enfants

vie des assos

- 9 Club de l'amitié
Gym volontaire
10 Ste-Suzanne événements
Sauvegarde de l'église
Chorale
11 Tennis de table
Comité des fêtes

Portrait

- 12 Valentin Lecoœur, meilleure baguette tradition de France
Agenda

Cette année encore, la covid s'invite à nos fêtes de fin d'année. Un moment donné, nous avons collectivement pensé en avoir fini avec cette maladie, aujourd'hui il faut sans doute apprendre à vivre avec. Cela veut dire qu'en attendant d'avoir découvert un traitement curatif, il faut continuer à se protéger, se vacciner : seul remède connu actuellement.



Malgré ce moment d'histoire inédit, nous devons continuer nos activités, qu'elles soient personnelles, familiales, professionnelles, associatives...

Dans ce dernier semestre, la commune et ses associations ont réussi à organiser quelques manifestations plutôt réussies : une exposition de voitures anciennes, le repas des anciens, l'exposition de peintures et quelques autres activités organisées pour les jeunes par le conseil municipal des jeunes.

Pour 2022, les associations inscrivent leurs activités sur un calendrier habituel avec bien sûr l'espoir qu'elles puissent se faire, la première qui arrive étant la venue de Laurent Jalabert le 22 janvier, vous trouverez des informations dans ce bulletin.

Comme dans beaucoup d'endroits, les conditions sanitaires vont nous empêcher une fois encore de faire la cérémonie des vœux, ce moment bien sympathique et convivial. Le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022

Antoine Aubry

Carnet

1^{er} janvier au 20 décembre 2021

Naissances

LEGRUEL Antonin 04/07/2021
DEGUINE Arya 09/07/2021
RODRIGUES DRECC Nathan
29/11/2021

Décès

DELAUNEY Jean-Marie
18/03/2021

Transcription de décès

MARIE Émile 02/07/2021
CARCEL Pascal 03/08/2021
RABEC Gilbert 08/08/2021

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée
du 27 décembre au 2 janvier 2022.

En cas d'urgence, adressez-vous au maire au 06 03 30 91 70
ou aux adjoints : Jean-Claude Hérad 06 71 40 28 96,
John Philipot 06 48 31 31 20 ou David Besnard 06 49 34 16 88.

Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique Conseil municipal. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 4 octobre 2021

Présentation du Conseil Municipal des Enfants

Le maire accueille l'ensemble des membres du conseil municipal des enfants qui présente ses prochains projets comme redorer les lettres du monument aux morts avant le 11 novembre, invitation à décorer les maisons pour Halloween ou la vente de plateau apéro.

Les membres du conseil municipal remercient et encouragent les enfants pour leurs projets.

Aide anti-Covid auprès de la ville de Deshaies en Guadeloupe

La mobilisation a permis de réunir des milliers de masques, gel et lingettes pour venir en aide urgente à la ville de Deshaies en Guadeloupe au prise avec une forte pression de cas positif au Covid. Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Madame le Maire de Deshaies après la réception de plusieurs colis.

Redevance d'occupation du domaine public France Télécom 2021

France Télécom dispose sur la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire d'un patrimoine sur le domaine public routier qui se décompose de la manière suivante :

- 1,364 km pour le patrimoine en souterrain
- 7,540 km pour le patrimoine en aérien.

Le montant de redevance d'occupation du domaine public 2021 pour le patrimoine de France Télécom est fixé à :

- 41,26 € du km pour le patrimoine en souterrain.
- 55,02 € du km pour le patrimoine en aérien.

Soit une somme globale de 471 € .

Redevance d'occupation du domaine public par GRT Gaz

Pour l'année 2021, la redevance sera de 128 €

Convention « Sports » avec Saint-Lô Agglo

Saint-Lô Agglo bénéficie des services de la commune dans le cadre de sa compétence « Sports ». La convention signée en 2015 sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2021.

Travaux de l'église : lancement de la 2^e souscription et demande de subvention

La DRAC a remis un contrôle scientifique et technique de l'église, monument historique. Ce travail permettra à la commune de confier à un architecte, une étude globale de l'édifice. L'opération est fortement subventionnée. En 2022, une consultation sera réalisée par la commission Travaux et Appel d'offre. Pour ne pas perdre la dynamique de la première souscription et pour pouvoir encaisser les chèques de dons avant le 31 décembre 2021, il sera mis en place une seconde souscription courant octobre. Les travaux prévus sont : la restauration de la poutre de gloire, de la statue de la vierge à l'enfant et réfection des éclairages pour un montant total de 9 205 € HT.

Dons à la commune

La commune reçoit des dons sans attribution particulière.

L'association « Les Goélands » a remis un chèque de 471,93 € à la commune pour l'achat des matériaux de la construction de la cabane en bois du parc de jeux.

Lotissement de Durdos et du stade : convention d'honoraires

La commune sollicite une assistance à maîtrise d'œuvre pour la réalisation des lotissements de Durdos et du Stade. Le conseil municipal accepte la proposition du Cabinet Lallouet de Caen pour la somme globale de 16 000 € pour le lotissement Durdos et 26 000 € HT pour le lotissement du Stade.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur les lotissements et a étudié les plans de financement avec David BESNARD pour les futurs investissements.

John PHILIPOT demande de faire le tour pour remettre à niveau les panneaux de signalisation tombé ou autre. Il sera fait une liste de panneaux à acheter pour la limitation de vitesse et stationnement interdit. Il sera programmé également une formation pour l'utilisation du défibrillateur. Un chantier peinture serait nécessaire pour le site de la salle de la Hure de Loup.

L'association de Sauvegarde de l'église remercie M. et Mme Gérard JEAN pour leur don suite à leurs noces d'or fin août.

Lucie LEPOURRY évoque les désagréments causés par l'abandon des terrains de Mme HOLLAND, végétation envahissants, rats et divers. Plusieurs habitants ont fait remonter l'information. M. le Maire va entreprendre des démarches.

Patrick LECOMTE demande qu'il y ait aussi un chantier pour nettoyer les abords du stade.

Jean-Claude HÉRARD fait le compte rendu du repas des anciens de la commune.

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Manche

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche a informé la commune du lancement de la procédure lui permettant de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Le Conseil municipal accepte la proposition de GRAS SAVOYE courtier, gestionnaire du contrat groupe et GROUPAMA assureur, Contrat ayant pour objet d'assurer les agents affiliés à la CNRACL.

Élection d'un délégué à la commission CLECT de Saint-Lô Agglo

Le conseil municipal désigne les membres suivants :

Commission CLECT : David Besnard

Convention de mise à disposition de services avec Saint-Lô Agglo concernant la compétence « SPORTS » - Site de la Hure de Loup

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en ses dispositions des articles 61 à 63 ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu les statuts de l'EPCI ;

Vu le projet de convention de mise à disposition de services figurant en annexe à la présente délibération ;

Considérant que, suite aux fusions de 2014 et 2017 constituant aujourd'hui Saint-Lô Agglo et aux transferts de compétences, de nombreuses conventions de mise à disposition ont été conclues entre l'Agglo et plusieurs communes membres,

Considérant que les termes de ces conventions ne correspondent pas toujours aujourd'hui à la réalité des prestations effectuées et qu'ils ne garantissent pas une équité entre les communes,

Considérant la volonté de préciser et d'uniformiser la rédaction de ces conventions,

Considérant la volonté de simplifier la gestion administrative et financière de ces conventions et de garantir une équité par l'application de coûts unitaires forfaitaires identiques pour des prestations équivalentes,

Considérant l'intérêt de conclure ces conventions pour application au 1er janvier 2022,

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition figurant en annexe à la présente délibération.

Les contrats signés avant le 13 décembre 2021 et pour une location en 2022 bénéficieront de l'ancien tarif de location en vigueur le jour de la signature.

Indemnités pour le gardiennage des églises communales :

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est de 120,97€ pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, :

décide d'attribuer la somme de 120,97 € pour l'année 2021 à M. Tony YVER demeurant à Torigny-les-Villes pour le gardiennage de l'église.

Décide de verser cette indemnité de gar-

diennage tous les ans à compter de 2022 et le montant maximal établi pour la dite année.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose l'achat d'une sono pour les manifestations communales.

Jean-Claude Hérard est nommé délégué de la Banque Alimentaire.

La conformité de la salle des fêtes passe en 5e catégorie.

L'effectif scolaire progresse de 8 élèves pour la rentrée de 2022.

Les vœux du Maire sont annulés pour cause de la crise sanitaire.

John Philipot informe de la réunion du Conseil Municipal des Enfants le 15 janvier 2022 à 14h.

Il fait part de la nouvelle souscription pour les travaux dans l'église.

David Besnard fait un point sur les finances.



Retrouvez sur le site internet de la commune :

- les actualités
- l'agenda
- les compte-rendu du conseil
- et bien plus encore !

Panorama des travaux réalisés depuis juillet



Installation du porte-vélo demandé par les jeunes derrière l'école.



Mise en place des rideaux dans les classes de l'école par l'entreprise Marie.



Installation du panneau zone 30 dans le bourg.

Concours de maisons illuminées

Samedi 17 décembre, les membres du conseil municipal et du conseil des enfants ont désigné les gagnants du concours des maisons illuminées de Sainte-Suzanne-sur-Vire. Les prix ont été remis aux gagnants.

1^{er} prix gagnant un panier garni d'un montant de 30 euros :
maison route des butts

2^e prix gagnant un panier garni d'une valeur de 20 euros :
maison rue des jardins

3^e prix gagnant une bouteille de champagne :
maison route de Troisgots

Les autres maisons inscrites gagnent un mug estampillé Commune de Sainte Suzanne sur Vire



Repas des anciens



Le traditionnel repas des séniors s'est déroulé le 3 octobre dernier, rassemblant 55 convives autour des doyens Simone Guegen et Joseph Aubry. Le repas a été confectionné par Philippe Lecordier maître restaurateur du Pêché Mignon de Saint-Lô. Le service a été assuré par des enfants des membres du conseil municipal : Salomé, Noa, Mylane et Léo-Paul. En fin des repas Noa Porée, David Besnard et Alain Faudet ont sorti leurs instruments de musique pour animer cet après midi fort sympathique.

Décoration



Roger saulnier a reçu la médaille du maintien des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre le 5 décembre.

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'Armistice 1918 s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes, dont le conseil municipal des enfants presque au complet. En l'absence de représentant des anciens combattants UNC de Sainte Suzanne-sur-Vire, Patrick Lecomte,

ancien combattant et conseiller municipal, a dirigé cette cérémonie. Il a commencé par féliciter le conseil municipal des jeunes pour leur travail fait sur et autour du monument aux morts.

Puis il a rappelé que la journée nationale de la commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais également l'hommage à tous les morts pour la France, en particulier à ces militaires morts lors des opérations extérieures.

Antoine Aubry, Maire de Sainte-Suzanne-sur-Vire, a fait la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, puis un dépôt de gerbe suivi par l'annonce des sept militaires morts pour la France depuis le 11 novembre 2020.

Au cours de l'hommage aux morts, les demoiselles Florine Pinard et Emma Hélie Philipot ont interprété la Marseillaise à la trompette.



Le conseil municipal des enfants



Passage du jury lors du concours des maisons décorées d'halloween



Dorure des lettres du monument aux morts



Vente de plateaux apéro



Fête des activités en famille en septembre



Collecte de 15 000 masques chirurgicaux pour la Guadeloupe

CLUB DE L'AMITIÉ

Tout avait pourtant bien commencé



Après une longue pause due au Covid le club a repris ses activités en septembre.

Cette rentrée a été l'occasion d'accueillir 4 nouveaux adhérents. Le club compte désormais 90 adhérents.

Les marcheurs se sont retrouvés avec plaisir pour randonner dans notre campagne et les joueurs de belote ont pu de nouveau accéder à la salle Lebedel.

La sortie annuelle a eu lieu exceptionnellement en octobre. Elle a rencontré un vif succès et a permis de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur. Nous étions plus de 60 inscrits. Avant de partager un bon repas au res-

taurant le Fleurion, plus de 50 marcheurs ont pu profiter d'une belle balade dans les marais de Graignes. L'après-midi s'est poursuivi par la visite d'un rucher. Le verre de l'amitié a clôturé cette agréable journée.

Seulement voilà.....

Nous avons bien fait de profiter car une fois de plus le Covid vient à nouveau perturber l'ambiance en ce début décembre.

Nous devons fêter Noël en partageant la bûche le 16 décembre. Un moment attendu et apprécié de tous, puis le 27 janvier prochain devait se tenir notre assemblée générale. En raison de l'augmentation des

cas de Covid dans notre département et des risques de contamination, nous avons pris la décision d'annuler la bûche de Noël et de reporter l'assemblée générale au 24 Mars prochain. Le concours de belote de février est également annulé.

Pour le moment nous maintenons la marche en respectant les consignes qui nous sont données.

Marc Le Barbey et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes et soyez vigilants.

Alain Faudet
Secrétaire

GYM VOLONTAIRE

Activités 2021 et animations prévues en 2022

La reprise des cours a eu lieu le 16 septembre. Cette année, l'association compte 29 licenciés, la cotisation annuelle est de 70 €.

Les cours sont animés par Catherine Capelle le jeudi de 19h à 20h à la salle de sport de la Hure de Loup.

Les activités de l'année 2021

Le dimanche 28 novembre a eu lieu notre randonnée d'automne aux alentours de Saint-Lô-La Luzerne.

L'assemblée générale s'est tenue le 9 décembre en présence d'Antoine Aubry, maire, de Mme Regnaud, présidente du Codep de la Manche et des membres de l'association.

Les animations prévues en 2022

Le 16 janvier : randonnée et galette des rois.
Le 6 mars : randonnée, suivie du goûter offert par l'association.

Le 22 mai : sortie annuelle dans la région du Val de Saire. Journée complète avec pique-nique et goûter.

Le 16 juin : buffet dînatoire de fin de saison.

Lors de l'assemblée générale, Maryse Durand a informé les adhérents qu'elle souhaitait se retirer de la présidence. Le bureau va donc se réorganiser.

Les membres de l'association de gymnastique vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Cécile Hébert-Faudet
Secrétaire



SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Une deuxième souscription lancée

La première souscription menée par la commune, la fondation du patrimoine et notre association a été clôturée en juin dernier puisqu'elle avait atteint ses objectifs de collecte. Collecte qui a permis de restaurer la statue de Sainte Suzanne en pierre datant du XV^e siècle, la statue de Sainte Suzanne en bois datant du XVIII^e siècle et la petite porte d'entrée de l'église. Nous remercions tous les habitants qui ont participé à cette souscription ainsi que tous les donateurs extérieurs à la commune qui ont assuré la plus grande partie de la collecte. Nous remercions les services du Département et ceux de la Direction Régionale des affaires culturelles pour leur aide financière et leurs conseils, leurs préconisations et leur célérité dans la gestion des dossiers.

Courant novembre nous avons lancé la deuxième souscription pour les travaux de restauration de l'église et de son mobilier. Il

s'agit cette fois de restaurer la statue classée de la vierge à l'enfant du XVIII^e siècle, la poutre de gloire et ses trois statues et de remplacer tous les éclairages actuels par des dispositifs à économie d'énergie : des leds qui consomment 7W par ampoule contre 600W actuellement. Là encore nous sommes guidés par les services du département et des affaires culturelles. Nous avons déjà reçu des dons conséquents de personnes toujours extérieures à la commune et nous tenons encore à les remercier.

Il est encore possible de participer pour l'année 2021 à la souscription en effectuant un don en ligne sur le site de la fondation du patrimoine en tapant église de sainte suzanne sur vire. Ce don est défiscalisé et permet d'obtenir une réduction d'impôts d'un montant allant jusqu'à 66% du montant de votre don. En donnant 100 euros vous recevez une déduction fiscale de 66 euros.



STE -SUZANNE ÉVÉNEMENTS

L'asso vous fait courir en janvier

L'association a repris ses animations depuis septembre avec l'exposition de vieilles voitures qui a réuni une trentaine de voitures et la marche pour le Téléthon. En point d'orgue pour l'année 2022 nous organisons la première édition de la course pédestre la Suzannaise avec la participation de Laurent Jalabert, champion du monde Iron man vétéran. 4 courses au programme : 10 et 5,5 km et deux courses enfants 1,5 km et 600 m. Un repas sera proposé le soir en présence de Laurent (attention places limitées).

CHORALE LA SUZANNAISE

Reprise des répétitions



La chorale de la commune, la Suzannaise, a repris ses répétitions depuis le 8 septembre.

Dirigée par Marie Harous, une cinquantaine de choristes se réunit chaque mardi soir à la salle des fêtes. Deux créneaux de répétitions sont mis en place 18h15 - 19h15 et 19h15 - 20h15 pour des raisons sanitaires et de disponibilité de chacun.

Plusieurs prestations en public sont prévues tout au long de l'année scolaire dans la commune et les communes avoisinantes. La chorale ne recrute pas de nouveaux membres au sein des pupitres de femmes, en revanche, tous les hommes qui aiment pousser la chansonnette, débutants ou confirmés, sont les bienvenus. Répertoire varié.

Renseignements au 06 24 21 43 18 ou lasuzannaise@gmail.com ou sur facebook : la suzannaise

TENNIS DE TABLE

Les pongistes sont revenus taper la balle

Après un arrêt des compétitions dû à la Covid, les pongistes fidèles au club sont revenus taper la petite balle, toujours dans une ambiance conviviale. Le club compte 22 licences traditionnelles (compétition) et 1 licence promotionnelle (loisir). 4 équipes « adultes » disputent le championnat par équipe cette première phase, et 1 équipe dispute la coupe de la Manche. Quelques jeunes (de 6 à 12 ans) sont présents pour les entraînements et joueront les compétitions jeunes. A noter aussi la présence des joueurs du club de Sainte Suzanne sur les compétitions individuelles : Critérium départemental et les tournois homologués.

Le dernier tour de championnat à lieu le week-end du 10 et 11 décembre. Pour le moment, les résultats sont :

- L'équipe fanion se maintiendra en Régionale 4 (R4)
- L'équipe 2 qui évolue en Départementale 1 (D1) se maintiendra.
- L'équipe 3 qui évolue en Départementale 2 (D2) se maintiendra
- L'équipe 4 qui évolue en Départementale 3 (D3) se bat pour y rester.

L'équipe engagée pour la coupe de la manche poursuit les matchs de poule jusqu'en janvier 2021 avant d'entamer les matchs de tableaux à éliminations directes. Le bureau est composé de : Guillaume Deslandes (Président), Nicolas Féron (Secrétaire), Bastien Besson (Trésorier), Sabrina Lepeteur, Guillaume Guesnon, et Pascal Osouf.

La salle est ouverte tous les mercredis soir de 20h30 à 22h30 en entraînement libre pour les adultes et le mercredi après-midi de 17h30 à 19h pour les jeunes dirigés par Guillaume Deslandes.

Cette année, un effort sur le prix de la licence a été effectuée, elle est à 60 euros.

N'hésitez pas à venir découvrir le tennis de table, même en cours de saison. Si vous désirez plus d'informations sur notre sport favori, n'hésitez pas à contacter le président Guillaume Deslandes au 06.75.89.40.91 ou le secrétaire Nicolas Féron au 07.49.33.63.92 ou par un mail à l'adresse du club.stesutt@live.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'association compte **85 membres**

CONTACT

02 33 05 43 78

christophepillon@orange.fr

LES GOÉLANDS

L'association compte **18 membres**

CONTACT

06 48 31 31 20

associationgoelands@yahoo.fr

ACTIVITÉS

Organiser, gérer et mettre en place des activités pour nos membres et pour le grand public (exposition, sorties découverte de la nature, activités périscolaires,...).

PARENTS D'ÉLÈVES

L'association compte **35 membres**

CONTACT

06 48 31 31 20

john.philipot@yahoo.fr

ACTIVITÉS

Marché de Noël : en décembre à la salle des fêtes de Baudre
Bourse aux jouets, puériculture
Repas des écoles
Kermesse

COMITÉ DES FÊTES

Une exposition d'automne réussie



Le titre de meilleure baguette tradition au terme d'un dur labeur pour Valentin Lecoeur

Le 6 octobre 2021, Valentin Lecoeur, originaire de Saint-Lô et habitant à Sainte-Suzanne-sur-Vire, reçoit le titre de « Meilleure baguette de tradition française » des mains d'Alain Griset, ministre chargé des PME, et de Brigitte Macron. Pour ce compétiteur dans l'âme, l'amour du métier a commencé dans la cuisine avec sa maman.

Chez Valentin Lecoeur, la détermination se lit jusque dans ses yeux. Depuis le 6 octobre 2021, cet homme de 30 ans est décoré du prestigieux titre de « Meilleure baguette tradition française » remporté à Paris dans des conditions spartiates. « *Nous devons produire quarante baguettes par huit degrés et avec des courants d'air réguliers*, détaille-t-il au lendemain de sa victoire. *Nous sommes loin des conditions d'un vrai laboratoire* ».

Le stress du concours passé, le jeune artisan a repris ses habitudes dans la boulangerie l'Encas à Agneaux dans laquelle il travaille depuis six ans. Les propriétaires de l'établissement, Séverine et Frédéric Montaigne, sont ses premiers maîtres d'apprentissage. « *Ils m'ont beaucoup appris et je pense qu'avec cette récompense, je leur rends bien* », sourit-il derrière son masque.

Pour Valentin, l'aventure commence dans la cuisine avec sa maman. « *J'étais toujours avec elle. Je cuisinais pour les grands et à 15*



ans j'ai confectionné mon premier stand de pain », se remémore-t-il. C'est justement à cet âge qu'il rejoint le lycée professionnel Rabelais (anciennement, le lycée professionnel Laplace, N.D.L.R) à Ifs (Calvados). Ici, il passe un BEP boulanger qu'il réussit brillamment. S'ensuivent un CAP pâtissier à 17 ans et un Brevet professionnel à Coutances. Entretiens, il part travailler en Corse, fait des sai-

sons à la montagne... Mais ses pérégrinations le ramènent dans sa Manche natale. « *Je ne le regrette pas car je suis bien dans ma région. Les produits que nous utilisons sont de qualité. Je les utilise dans tout ce que je propose* ».

Après les diplômes et les voyages, le nouveau boulanger professionnel se lance un nouveau défi : passer les concours nationaux. Valentin se souvient du tout premier remporté, en 2009. « *J'étais parti en Suisse pour représenter la France au concours du meilleur jeune boulanger. La compétition était ardue mais je n'ai rien lâché* ». Et ça a payé. Poussé par cette victoire, le trentenaire enchaîne les épreuves : meilleur jeune boulanger international, vice-champion de France de croissant, finaliste du meilleur croissant... La meilleure baguette de tradition était la dernière à ajouter à son palmarès. « *Cette récompense est le fruit de plusieurs années de travail. Je me suis beaucoup entraîné en partant d'une recette de base que j'ai chaque jour améliorée* ».

Aujourd'hui, Valentin avoue vouloir lever un peu le pied et reprendre du temps avec sa famille. Son autre priorité se porte vers les six apprentis qu'il forme. « *C'est l'occasion de partager, d'échanger sur des nouvelles techniques qui peuvent venir d'autres régions. Ça crée de la dynamique qui est très importante dans notre métier* ». La relève est assurée.

agenda

Les manifestations se dérouleront sous réserve des conditions sanitaires.



22 janvier 2022
Confrontez vos foulées à Laurent Jalabert
Départ à 10h30
Distributeur
10 km adulte > 10 €
5,5 km adulte > 6 €

Courir avec Laurent Jalabert
22 janvier
STE-SUZANNE ÉVÉNEMENTS Trail à Sainte-Suzanne



Le conseil municipal des enfants vous propose les
Croissants de la Paix
Vente de croissants et baguettes par les jeunes
samedi 8
Livraison à domicile de 9h à 10h

Les croissants de la Paix
CONSEIL DES ENFANTS
Vente de croissants par les jeunes du CME



Vide maison
5-6 février
ASSO SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE Salle des fêtes 10h - 17h



Cérémonie 8 mai
11h30
ANCIENS COMBATTANTS Monument aux morts



Soirée irlandaise
19 mars
STE-SUZANNE ÉVÉNEMENTS Salle des fêtes



Kermesse des écoles
18 juin
PARENTS D'ÉLÈVES École